



Le comité consultatif  
des services aux  
élèves handicapés et  
aux élèves en  
difficultés  
d'adaptation ou  
d'apprentissage  
(CCSEHDAA) du Centre  
de services scolaire  
des Trois-Lacs

#### Calendrier des rencontres

Nous vous invitons à  
consulter [le site Web](#)

Mon enfant a sa place à  
l'école... Moi aussi, je dois  
m'impliquer dans  
le milieu!

Parce que collaborer à  
notre collectivité, c'est  
important pour notre  
Centre de services scolaire  
et pour chaque parent

Agissons ensemble pour  
le mieux-être de chaque  
élève ayant des besoins  
particuliers!

## La constitution du comité

Lors de l'assemblée générale des parents, sept (7) à neuf (9) parents seront élus pour un mandat de deux ans et auront un droit de vote au CCSEHDAA.

Ils se rencontreront 3 fois entre octobre et juin, au Centre administratif du CSSTL.

Un plan global des points traités au cours de l'année scolaire sera élaboré au début de chaque année scolaire.

Lors de la tenue de sa première rencontre régulière, la formation du comité sera complétée par l'ajout des personnes mandatées pour représenter les groupes suivants :

- des enseignants;
- des membres du personnel professionnel;
- des membres du personnel de soutien;
- des directions d'école primaire;

- des directions d'école secondaire;
- un représentant de la direction générale du CSSTL, soit la direction des Services éducatifs aux jeunes.

Le comité pourrait aussi s'adjoindre des représentants d'organismes qui offrent des services aux élèves ayant des besoins particuliers.

## Quelles sont les fonctions du CCSEHDAA

1. Donner son avis au Centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
2. Donner son avis au comité de répartition des ressources sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves;
3. Donner son avis au comité d'engagement pour la réussite des élèves sur le plan.

Le comité peut aussi donner son avis au Centre de services scolaire sur l'application du plan d'intervention d'un élève HDAA.

#### Le Comité s'est également donné comme mandat de :

- débattre sur les différentes questions d'intégration de la clientèle EHDAA et transmettre ses suggestions au Centre de services scolaire;
- mieux informer et outiller les parents;
- favoriser une bonne collaboration école-famille;
- réunir les parents hors du cadre du CCSEHDAA afin d'échanger.

Les membres du CCSEHDAA s'informent, échangent et participent activement à l'élaboration de divers projets, et ce, toujours dans le respect.

Tous les membres se préoccupent de l'ensemble de la clientèle EHDAA en faisant abstraction de tout cas personnel.

Vous voulez en savoir plus, visitez notre page WEB en cliquant ici :  
<https://www.csstl.gouv.qc.ca/commission-scolaire/comites/comite-ehdaa>